Faut-il conserver l'enseignement des langues vivantes en primaire ? : une question à l'ordre du jour en France dans les années 1880

Cette question a été posée à ma connaissance pour la première fois en France en 1887, dans un article de la *Revue de l'Enseignement des Langues vivantes* intitulé « Suppression de l'enseignement des langues vivantes dans la classe de neuvième. Faut-il le conserver en huitième et en septième ? L'avis de N.M. Maigrot, professeur au Lycée d'Alger » (vol. n° 4, 1887-1888, pp. 497-504).

La toute première tentative institutionnelle d'enseignement des langues vivantes à l'école primaire date en effet de 1880, une instruction officielle généralisant cet enseignement dans les « classes élémentaires des lycées » de 9e, 8e et 7e (actuelles classes de CE2, CM1 et CM2, la classe suivante étant la 6e, comme actuellement) à raison de 4 heures/semaine. Voir en annexe le « Plan d'Études et Programmes » du 2 août 1880, qui couvrait alors les huit années depuis la « classe préparatoire » (cette expression désignait la classe de 9e, c'est-à-dire le CE2 et non le CP actuel) jusqu'à la classe de première, avec un nombre d'heures/semaine cumulé de 27 heures sur la totalité du cursus.

Nous sommes encore à l'époque de la méthodologie dite « traditionnelle » ou « grammaire-traduction » dominante, mais l'objectif de l'enseignement des langues est devenu officiellement « pratique » depuis 1851^1 , et, comme on peut le constater dans ce document, ces classes élémentaires se faisaient sans traduction et la grammaire était abordée de manière implicite, l'explicitation par l'enseignant se limitant à « quelques paradigmes » et « principes ». Ces classes ont même servi de premier terrain d'expérimentation à la méthodologie directe qui sera imposée par la suite, en 1902, dans tout l'enseignement secondaire. Elles ont emprunté en particulier à la réforme pédagogique de l'enseignement du français langue maternelle de 1880 la « leçon de choses » sur des supports visuels (cf. dans le document en annexe l' « explication de tableaux figurés » préconisée pour la classe de 9^e), technique qui permet d'introduire dès la première heure de classe le vocabulaire de la langue étrangère sans passer par la traduction en langue maternelle.

On ne peut toutefois pas parler encore de tentative de « généralisation » de cet enseignement : contrairement aux « écoles primaires » de petites villes qui avaient été rendues gratuites par la loi du 16 juin 1881, les « classes élémentaires » où cet enseignement est introduit en 1880 restaient payantes et seulement accessibles aux enfants des couches sociales privilégiées résidant dans les grandes villes, celles qui possédaient une cour de justice et où se trouvaient les lycées d'État. De sorte que cette réforme de l'enseignement des langues vivantes ne pouvait toucher, dans le meilleur des cas, que les 16000 élèves que comptaient ces classes en 1881. Cet enseignement sera supprimé en classe de 9^e en 1887, puis en 1890 dans les classes de 8^e et 7^e à la demande générale des enseignants de langues vivantes...

Il n'en reste pas moins que les leçons de cette expérience malheureuse restent intéressantes, parce que l'on trouve dans les raisons de son échec certains facteurs que l'on retrouvera dans

¹ « L'enseignement de ces idiomes [l'allemand et l'anglais] [...] n'est assimilé à celui des langues classiques ni par les méthodes qu'on y applique, ni par le temps qu'on y consacre. Ce ne sont point des modèles accomplis qu'on propose à l'admiration des élèves, ce sont des instruments qu'on veut mettre à leur service, c'est un moyen d'échanger sa pensée avec des hommes savants, industrieux et amis. » Rapport à l'empereur sur la situation de l'Instruction publique depuis le 2 décembre 1851 signé du ministre Fortoul à la date du 19 septembre 1853. Cité dans PUREN 1988a, p. 51.

tout l'enseignement primaire des langues jusqu'à présent. Qu'on en juge par ces extraits de l'article de N.M. Maigrot :

(Cet enseignant a commencé par rappeler qu'il avait fait partie du camp des défenseurs de cet enseignement, citant à ce propos son article intitulé « De l'Enseignement des langues vivantes dans les classes élémentaires des lycées. De la Méthode à suivre dans cet enseignement » publié dans un numéro de la revue L'Université du 10 juin 1884.)

Eh bien!, aujourd'hui, en l'an de grâce 1888, je déclare avec la même franchise : je fais amende honorable et passe dans le camp opposé avec armes et bagages. [...]

Ce que j'écrivais en 1884 reste vrai comme par le passé ; mais ce n'est vrai que pour une minime exception des classes de neuvième, pour quelques-unes que l'on peut trouver d'année en année dans certains lycées de Paris, non dans tous. Dans ces lycées privilégiés, la classe de neuvième est à peu près homogène, j'entends qu'elle ne reçoit que des élèves de même force, et tous sont de plus déjà d'une certaine force en français. Ceux qui savent à peine lire et écrire, et ceux dont l'esprit plus lent retarderait des élèves plus avancés, restent en dixième ou neuvième préparatoire avec des maîtres spéciaux.

Partout où l'on rencontrera une neuvième ainsi constituée, le maître de langues pourra obtenir les résultats indiqués plus haut.

Malheureusement, cette neuvième idéale n'existe, si je m'en rapporte à mon expérience personnelle et à celle d'un grand nombre de collègues et amis, peut-être nulle part en province. Les élèves sont en général de force différente ; or, chacun sait qu'à cet âge les différences sont très accentuées et facilement appréciables ; les uns savent à peine lire, d'autres ne savent pas écrire. De plus, cette classe est en formation constante, je veux dire que tous les élèves n'y entrent point dès le premier jour de l'année classique, mais qu'il ne cesse d'en arriver de nouveaux à chaque mois pendant toute l'année. C'est assurément là un inconvénient fort regrettable ; ce n'est point le seul ; les absences réitérées, très fréquentes chez d'aussi jeunes élèves, causent à la classe de langues vivantes un préjudice plus grave encore (p. 500). [...]

Ce n'est point tout encore. Les langues vivantes sont ici à la disposition presque complète de l'administration. Tel lycée (et c'est l'exception) donne les quatre heures réglementaires ; tel autre n'en donne que deux, et souvent distribuées de telle façon qu'elles se réduisent encore à une heure un quart à peine. Ailleurs, on réunit neuvième et huitième ; qui sait la différence profonde qui existe entre les élèves de ces deux classes, comprendra l'embarras du professeur de langues ; veut-il faire suivre les élèves de neuvième, il retarde à n'en pas douter les progrès des élèves de huitième ; s'occupe-t-il plus spécialement de ces derniers, les élèves de neuvième ne tardent pas à ne plus suivre ; ils n'ont dès lors plus rien à faire en classe, sinon à y être un élément de désordre.

Enfin, on peut affirmer que dans cette petite classe, le rôle éducateur des langues vivantes est à peu près nul ; ces enfants savent si peu de français, qu'il est toujours facile au maître de français de les intéresser par la simple étude des mots, aidée de courtes explications ; il n'a en aucune façon besoin d'avoir recours à la comparaison avec une autre langue, et tout étant nouveau pour ces jeunes élèves, les explications de mots français peuvent se suivre, sans crainte qu'elles soient jamais monotones. En un mot, la neuvième est une classe d'enseignement primaire dans toute la force du terme ; elle peut en conséquence se passer complètement de langues vivantes. [...] (p. 500)

Mais il y a plus encore. Réussirions-nous en effet à obtenir en cette classe et dans tous les lycées et collèges les progrès désirés, nous n'en aurions pas moins perdu notre temps. L'année suivante, les élèves nouveaux venant de l'extérieur sans aucune notion de langue vivante, seront en nombre égal aux anciens, sinon de beaucoup les plus nombreux. Tout est donc à recommencer et plus d'un professeur constate avec peine que les meilleurs élèves de la classe de neuvième deviennent souvent mauvais. La raison pédagogique en est assez claire et assez évidente, pour me dispenser d'insister. Je ne crois point me tromper — car j'ai pour moi

l'expérience et l'approbation d'un assez grand nombre de mes collègues – en affirmant que tel est bien l'état des classes de neuvième dans la généralité de nos lycées et collèges. [...]

Passons aux classes de huitième et de septième. Dans l'état actuel de l'organisation de l'enseignement des langues vivantes, ce sont les seules qui bénéficient de quatre heures de cours par semaine ; ce sont aussi nos meilleures classes ; les progrès y sont rapides et constants. L'application d'une méthode sévère, régulièrement suivie, expliquant tout et passant toujours du simple au plus compliqué, permet au maître de constater les progrès de chaque classe. Qu'on y joigne l'émulation si facile à exciter chez ces jeunes élèves et on ne s'étonnera point de ce qu'au sortir de la septième, nos élèves connaissent les principales règles de grammaire et possèdent un bagage de 1,000 à 1,500 mots qu'ils savent employer rapidement et bien dans des exercices à leur portée (p. 501). [...]

Les résultats que nous venons de constater, et qu'on peut assurément qualifier de brillants, vont rapidement disparaître et s'annihiler. Les deux mois de vacances y contribuent déjà pour une part. Ce mal serait pourtant peu grave, si nous retrouvions en sixième les mêmes élèves, eux seuls, et dans les mêmes conditions, c'est-à-dire avec quatre, ou même seulement trois heures de classe. Mais les choses ne se passent jamais ainsi. Il n'arrive en sixième qu'une partie de nos élèves de septième, les uns désertant pour l'enseignement spécial, les autres pour d'autres lycées ou écoles. À ceux qui restent, il vient s'adjoindre, et voilà le plus grand mal, de nouveaux élèves, qui arrivent généralement des écoles primaires sans aucune notion de langues vivantes. Ces élèves sont fort nombreux et dépassent souvent le tiers de la classe. Que faut-il en faire ? (p. 501). [...]

Ajoutons que le maître ne voit plus les élèves que deux fois par semaine ; les progrès, s'il y en a, s'en trouvent considérablement ralentis. Supposons que les deux heures sont consécutives, comme cela a lieu dans quelques lycées, et nous ne nous tromperons point en affirmant que les élèves oublient ce qu'ils ont appris d'une classe à l'autre, ou tout au moins de quinzaine en quinzaine. Dans de telles conditions, avons-nous tort d'affirmer que les résultats acquis en huitième et en septième sont infructueux pour l'enseignement particulier des langues vivantes? Et, qu'on le remarque bien, la faute n'en saurait être en aucune manière imputée aux maîtres de langues. En dépit de leur dévouement et de leur zèle, le piétinement commence toujours avec la répétition éternelle et fatigante des mêmes éléments toujours et sans cesse oubliés (p. 502). [...]

Je continue en toute liberté à dire nos faiblesses, qui n'ont d'autre source que l'organisation très défectueuse de l'enseignement des langues vivantes.

Qui veut la fin veut les moyens. Or si l'administration supérieure, d'accord avec l'opinion publique, désire la fin, c'est-à-dire la connaissance de l'une ou l'autre langue vivante donnée à nos élèves à la fin de leurs études, il ne semble point qu'elle ait pris les meilleurs moyens pour y arriver [...] (pp. 499-503)

Deux ans plus tard, donc, en 1890, cet enseignement sera supprimé. L'échec de cette première généralisation de l'enseignement des langues vivantes au primaire en France nous rappelle, s'il en était besoin, le poids décisif qu'exercent les conditions de l'enseignement-apprentissage sur ses résultats. Les compétences académique, pédagogique et didactique des enseignants sont certes indispensables à sa réussite, mais l'efficacité de l'enseignement des langues est autant une affaire d'administration que de formation.

Christian Puren, 24 avril 2015

Annexe

Enseignement secondaire classique Plan d'Études et Programmes LANGUES VIVANTES (ALLEMAND OU ANGLAIS) Arrêté du 2 août 1880

Division élémentaire - Classe préparatoire

Livre de lectures enfantines.

Exercices de langue usuelle à propos de lectures faites en classe, et comme explication de tableaux figurés. Quelques paradigmes de grammaire, très faciles.

Division élémentaire - Classe de Huitième

Exercices de lecture et de conversation. Explication et récitation d'auteurs élémentaires. Phrases très faciles.

Division élémentaire - Classe de Septième

Explication et récitation d'auteurs élémentaires. Exercices de lecture et de conversation. Phrases usuelles sur les principes étudiés.

Division de grammaire - Classe de Sixième

Explication et récitation d'auteurs. Exercices de lecture et de conversation. Thème, surtout oral.

Version, surtout orale.

Division de grammaire – Classe de cinquième : idem

Division de grammaire - Classe de Quatrième

Explication et récitation d'auteurs. Exercices de lecture et de conversation. Thème. Version.

Division supérieure – Classe de troisième

Explication et récitation d'auteurs. Exercices de lecture et de conversation. Thème. Version.

Notions d'histoire littéraire, à propos des morceaux expliqués.

Division supérieure – Classe de seconde

Explication et récitation d'auteurs. Exercices de lecture et de conversation. Thème écrit et thème oral. Version. Compositions.

Notions d'histoire littéraire, à propos des morceaux expliqués.

Division supérieure - Classe de Première : idem.

(p. 61)

Document repris de : Christian Puren, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris : Nathan-CLE international, 1988, 448 p. Édition 2012 en ligne : www.christianpuren.com/mes-travaux/1988a/, 302 p.